



Les saisonnières de BOUHET

Le mot du Maire

Une page qui se tourne !

Ce 4 septembre 2012, nos écoliers ont investi les locaux tant attendus du nouveau groupe scolaire et ont ainsi définitivement tourné la page d'une histoire commencée en 1834 avec l'ouverture de l'école communale de Bouhet. C'est donc une nouvelle histoire qu'ils vont s'appliquer à écrire en espérant qu'elle ne leur laissera que de bons souvenirs pour la suite de leur scolarité.

Un peu d'histoire : sous l'ancien régime, seuls les enfants des familles aisées bénéficiaient d'un enseignement ponctuel. Le premier instituteur fut nommé par le préfet en 1820 mais il ne disposait d'aucun local et la commune, trop pauvre, ne pouvait pas le payer.

Suite à la loi Guizot de 1833 qui imposait aux communes l'implantation d'une école primaire, l'école publique de Bouhet ouvrit ses portes en 1834 dans une partie des locaux qu'elle a occupée ensuite jusqu'en juin 2012. En 1881, l'enseignement devint gratuit et en 1882, laïc et obligatoire. L'école de Bouhet qui ne comportait qu'une seule classe, fut rénovée en 1930 et en 1955, une deuxième classe fut construite. La cantine ne fut édifiée que dans les années 80 et, afin de créer une école maternelle, le Regroupement Pédagogique Intercommunal Bouhet Virson fut constitué. Ce n'est qu'en septembre 1994 que la commune de Chambon vint rejoindre le R.P.I.

En 2009, afin de faire face à l'explosion démographique de la commune de Bouhet, le Conseil Municipal décidait de lancer la construction d'une nouvelle école, plus spacieuse, confortable et moderne, offrant d'excellentes conditions de travail à nos enfants et au personnel les encadrant.

Bien que les délais de construction aient été en grande partie respectés, beaucoup d'entre vous se demandaient en juillet si notre nouvelle école allait être opérationnelle à la rentrée. En effet, face à une échéance à ne pas manquer, la fin des travaux fut stressante car tant que le renforcement du réseau électrique qu'ERDF devait réaliser n'était pas opérationnel, c'est toute la suite du chantier qui devenait problématique. Ces travaux commandés en novembre ont enfin été terminés le 9 août. Les dernières vérifications ont pu se faire avant que les entreprises ne partent en vacances et le déménagement s'est fait dans la foulée. Les enrobés n'ont été réalisés que le 24 août et le grillage de la cour posé le 27 août. La commission de sécurité réunie le 28 août, a inspecté les locaux parmi les cartons qui jonchaient encore le sol. Elle a donné un avis favorable à l'ouverture de l'école.

Les professeures des écoles et le personnel municipal ont travaillé d'arrache-pied pour que le 4 septembre, les enfants soient bien accueillis, aussi je souhaite renouveler mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette rentrée un peu particulière.

L'inauguration de l'école aura lieu le 27 octobre à partir de 10 h 30 à l'école, vous y êtes cordialement invités.

Nathalie BOUCARD



La rentrée des classes

Les 91 enfants sont répartis dans les classes de Mmes Isabelle Le Goff (GS), Aline Lavaud (GS/CP), Alexandra Masson (CP), Carole Guigues (CE1) directrice de l'école. Mme Jeanne-Marie Lafitte remplace Mmes Guigues et Masson lors de leur journée de décharge de direction et de temps partiel. Virginie Mercier et Adeline Ugille sont les 2 ATSEM nouvellement recrutées puisque Mme Barbara Barré et Melle Elodie Serer nous ont quittés, l'une pour suivre son mari nouvellement muté dans le sud du département et l'autre ayant rejoint à temps complet l'équipe d'animateurs de PAPJ. Claudette Camille et Sandrine Perotin officient à la cantine et s'occupent du ménage des locaux.

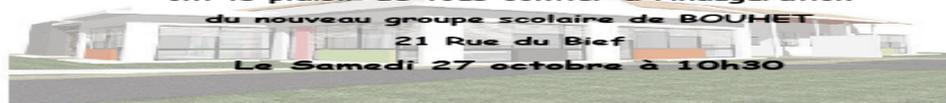
La garderie municipale de Bouhet, encadrée par Virginie Mercier, affiche complet matin et soir, il n'est donc plus possible d'y inscrire de nouveaux enfants. Les parents doivent dorénavant s'adresser à l'accueil de Virson. Adeline Ugille est également animatrice à Virson.

Nathalie BOUCARD

Commune de BOUHET
Commune de BOUHET

INVITATION

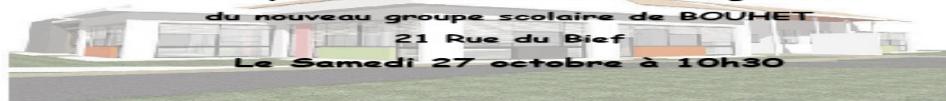
Le Maire, l'équipe municipale et les enseignantes
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration
du nouveau groupe scolaire de BOUHET
21 Rue du Bief
Le Samedi 27 octobre à 10h30



Commune de BOUHET
Commune de BOUHET

INVITATION

Le Maire, l'équipe municipale et les enseignantes
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration
du nouveau groupe scolaire de BOUHET
21 Rue du Bief
Le Samedi 27 octobre à 10h30



Commune de BOUHET
Commune de BOUHET

INVITATION

Le Maire, l'équipe municipale et les enseignantes
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration
du nouveau groupe scolaire de BOUHET
21 Rue du Bief
Le Samedi 27 octobre à 10h30



Listes électorales

Pensez à vous inscrire à la Mairie avant le 31 décembre 2012.

« Nettoyons la nature »

Les enfants de l'école ont participé le 28 septembre, avec leurs professeures, parents et autres bénévoles, à la manifestation « Nettoyons la nature » en collaboration avec les centres Leclerc. 4 groupes se sont déplacés le long des chemins de la commune et ont ainsi ramassé 34 kg de déchets que des personnes indécrites et sans respect pour le milieu qui les entoure, avaient jetés dans les fossés. Pour les remercier et continuer à les sensibiliser au respect de notre environnement, la commune leur a offert un goûter.

Les prochaines dates du Service Minibus

Mardis 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, 4 et 18 décembre.

Balayage des caniveaux : Mardi 13 novembre

La Communauté de Communes Plaine d'Aunis organise et finance le balayage des bordures et caniveaux sur l'ensemble de son territoire. Pour permettre un balayage complet des caniveaux, il est souhaitable que la voie ne soit pas encombrée. C'est ainsi qu'il vous est demandé d'apporter toute l'attention nécessaire pour éviter le stationnement des véhicules dans la rue les jours concernés.

Statuts de la future CDC

Les délégués communautaires travaillent sur les statuts de la future Communauté de Communes qui sera constituée à partir du 1er janvier 2014, regroupant 27 communes au lieu des 17 actuellement. Les compétences définies ayant une incidence sur le budget communal, il est très important de pouvoir conserver au moins ce qui avait été acquis.

Informations diverses

Appel au CIVISME

Vous possédez un chien qui est certainement très gentil, mais veillez à ce qu'il n'importune pas vos voisins par ses aboiements ou qu'il n'erre pas dans les rues. Merci de surveillez vos animaux.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers (article 417-9 du code de la route). Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau. ***Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.***

Aide à Domicile en Milieu Rural :

L'ADMR intervient chez vous pour répondre à vos difficultés : aide dans les tâches matérielles, aide dans votre rôle éducatif, aide dans la gestion de votre foyer...
Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe

Renseignements : ADMR Aigrefeuille et La Jarrie 05-46-35-46-30

Don du sang :

Donner son sang, c'est offrir la vie !

Les prochaines collectes auront lieu le :

Mardi 6 novembre à Aigrefeuille de 8 h 30 à 12 h 30.

Lundi 12 novembre à La Jarrie de 16 h 30 à 19 h 30.

Ramonage des cheminées :

Par arrêté municipal du 17 septembre 2012, il est prescrit que le ramonage des foyers, fourneaux et cheminées des maisons, usines... doit être effectué au moins une fois chaque année.

Broyage des déchets verts :

Apportez vos déchets verts, repartez avec du broyat !

Déchetterie d'Aigrefeuille d'Aunis : Mercredi 14 novembre de 14 h à 18 h et Jeudi 15 novembre de 9 h à 12 h.

Déchetterie de St Médard d'Aunis : Vendredi 2 novembre de 14 h à 17 h et Samedi 3 novembre de 9 h à 12 h.

SMICTOM VAL AUNIS :

Visitez le centre de tri des emballages

Vous habitez sur le territoire desservi par le Smictom Val Aunis pour la collecte des déchets ménagers, vous êtes invités à découvrir le centre des emballages situé entre Croix Chapeau et La Jarne. Ce sera le vendredi 16 novembre. C'est gratuit et ouvert à tous. Inscription obligatoire sur www.valaunis.com ou 05-46-07-16-66.

Ne jetez pas, donnez !

C'est la rentrée et nous en profitons souvent pour faire du tri. Les vêtements et objets en bon état peuvent être donnés aux boutiques solidaires au lieu d'être apportés à la déchetterie.

La prochaine grande journée de la gratuité « **DONNEZ PRENEZ** » aura lieu le samedi 24 novembre à St Jean de Liversay.

Recensement de la population :

Un agent recenseur passera à votre domicile entre le 17 janvier et le 16 février 2013.

Permanences de l'ADIL 17 :

(Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime)

Surgères : 2ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30 au SMICTOM - 1 rue Maurice et Julia Marcou

Aigrefeuille : 2ème mercredi de chaque mois impair de 9 h à 12 h à la Communauté de Communes Plaine d'Aunis - 10 avenue des Marronniers

La Jarrie : 2ème mercredi de chaque mois pair de 9 h à 12 h à la Maison du lien social - Place de la Mairie

L'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé (IRDES) est en charge d'une enquête sur la santé et la protection sociale. Pour cela, 20 000 personnes résidant en France ont été tirées au sort pour y participer. Elles vont prochainement recevoir un courrier annonçant qu'un enquêteur de l'Institut GfK ISL les contactera par téléphone ou à leur domicile afin de leur proposer un questionnaire. La participation est facultative. **Renseignements :** www.irdes.fr

Les associations vous informent

Quelques nouvelles de votre bibliothèque...

Après 3 semaines de fermeture en août, votre bibliothèque a réouvert ses portes le mercredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le bibliobus de la bibliothèque départementale est passé par Bouhet, les collections se trouvent enrichies de 450 nouveaux ouvrages, de quoi satisfaire vos envies de romans, de policiers, d'albums pour vos enfants, de documentaires adultes et jeunes ou encore de CD.

Les bibliothécaires volontaires vont bientôt prendre contact avec les jeunes mamans et les assistantes maternelles pour lancer l'action « bébés lecteurs ». L'accueil des classes va également reprendre à partir de novembre sous une autre forme que l'an passé en raison de l'éloignement de l'école et de la bibliothèque.

A ce jour, nous avons 79 lecteurs adultes et 89 enfants et jeunes.

« On aime toujours un peu à sortir de soi, à voyager quand on lit »
Marcel Proust.

Bon voyage avec vos livres préférés au nom des bibliothécaires volontaires.

Maryvonne THEROUDE.



CPI ANAIS-BOUHET

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, les sapeurs pompiers recrutent des personnes motivées.

Renseignements : 05-46-68-26-07

Pascal CHAUVEAU



ABCD-BOUHET vous informe :

Bilan de la fête de l'été du 23 juin 2012 : 100 à 110 participants

Un bilan complet a été établi et validé par l'ensemble des membres du bureau et plusieurs membres du conseil d'administration. Le document complet est disponible sur le site de l'association ainsi qu'une sélection de photos : <http://abcd-bouhet.over-blog.com/>

Les prochaines manifestations

Randonnée semi-nocturne : Samedi 6 octobre

Organisée par les Archers Virsonnais à partir de 18 h à Virson (visite d'une ferme, animation musicale, stand de tir à l'arc). **Tarifs** : 12 € / adulte et 8 € / enfant - 12 ans.

Renseignements : 05-46-35-53-27 ou 06-30-82-13-64

Inauguration et visite de l'école : Samedi 27 octobre

Le rendez-vous est fixé à 10h30 à l'école située au 21 rue du bief.

Cérémonie du 11 novembre

Le défilé partira à 10 h 45 de la place de la Poste et se dirigera vers le cimetière où aura lieu la cérémonie commémorant l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle des fêtes.

Exposition peinture : Dimanche 18 novembre

A partir de 10 h, à la salle des fêtes de Bouhet, ne manquez pas d'admirer le travail des nombreux artistes locaux (peintures, sculptures, ...). Si vous souhaitez exposer vos œuvres, contactez Yves Lamoureux au 05 46 68 22 17.

Repas des aînés : Samedi 24 novembre

Il aura lieu à la salle des fêtes de Bouhet.



Arrivée du père Noël : Mercredi 5 décembre

Le père Noël viendra à la rencontre des enfants de Bouhet le mercredi 5 décembre. Un spectacle et un goûter leur seront proposés à partir de 15 h. Si votre enfant ne reçoit pas d'invitation, n'hésitez pas à venir l'inscrire à la Mairie au plus tard le 30 novembre.

Téléthon : Samedi 8 décembre

Marche organisée par le Foyer de Vie. **Départ** : 15 h Place de la Poste. Un goûter sera ensuite servi dans la chaumière du Foyer de Vie.

**Le secrétariat de la Mairie et l'Agence Postale Communale
seront exceptionnellement fermés
du 31 décembre 2012 au 4 janvier 2013 inclus.**

Les instances délivrées durant cette semaine de fermeture seront à récupérer à Saint-Sauveur d'Aunis. Pensez à venir chercher celles qui vous auront été délivrées avant.